

Madame la présidente de l'IPA, Harriet Wolfe

Avec copie aux membres du Board de l'IPA

Aux représentants régionaux

Aux membres du groupe d'étude sur la remote analysis

Aux membres de la Task Force

Au président de la FEP

Au bureau de la FEP

Aux présidents de Sociétés européennes de psychanalyse constituantes de la FEP

Madame la Présidente, chère Harriet Wolfe

Le 7 décembre 2021, les trois présidentes des sociétés françaises, APF, SPP, SPRF vous faisaient part de leur inquiétude concernant la psychanalyse de formation à distance. La Société Belge se manifestait dans le même sens par sa propre lettre. Par retour de mail, vous nous rassuriez alors sur l'éventualité d'un « changement précipité des normes » assurant que c'était une question que « le Board prendrait très au sérieux »

Le 15 décembre 2021 la Task force mandatée en janvier 2020 (avant la pandémie) par Viginia Ungar alors présidente de l'IPA pour rendre compte de plusieurs aspects de la psychanalyse à distance dans la formation a rendu son rapport. Malgré un gros travail ce comité n'apporte pas des conclusions convaincantes sur la qualité des analystes formés par l'analyse à distance.

En janvier 2022, vous reconduisez un groupe de travail pour deux années supplémentaires. Cependant, vous écrivez en mars 2022 : « Etant donné que les travaux du second groupe de travail sont susceptibles de durer encore deux ans, il a été demandé au Comité sur la formation psychanalytique (PEC) de faire des recommandations en vue de directives temporaires de formation qui prennent en compte les exigences requises pour la formation et l'obtention des diplômes, étant donné l'actuelle modification des pratiques et formation pendant la pandémie. »

Vous maintenez donc, de fait, la validation de la formation à distance par une mesure provisoire qui peut durer longtemps !

Nous pouvons comprendre que des adaptations puissent, peut-être, s'avérer nécessaires en temps de pandémie ou de guerre, mais nous demandons qu'elles restent strictement circonscrites à ces conditions particulières et suggérons qu'elles soient réfléchies pour leur dimension politique aussi par

le Comité exécutif de l'IPA et pas seulement par le Comité sur la formation psychanalytique (PEC).

Au-delà des modèles de formation et des références théoriques diverses, tous les membres de l'IPA sont des psychanalystes, qui travaillent dans le respect de la spécificité de la méthode psychanalytique. La méthode implique deux aspects :

- La libre association qui repose sur la liberté de pensée dans le respect absolu de la confidentialité ; ce que la technologie n'assure pas.
- La présence corporelle de l'analyste et du patient avec toutes les dimensions sensorielles impliquées dans la rencontre et la parole.

En attendant les résultats d'une recherche approfondie qui devrait alors être largement discutée dans la communauté analytique et pour ne pas être mis devant le *fait accompli*.

- Nous vous demandons de procéder à un moratoire concernant la formation des psychanalystes à distance.
- Nous vous proposons que le nouveau comité chargé de poursuivre l'investigation sur la remote analysis fasse part de son travail de recherche et d'enquête, au fur et à mesure de son avancée et non in fine.
- Nous souhaitons que les contributions des différentes sociétés composantes de l'IPA ou des membres de l'IPA soient accessibles à la discussion dans le souci d'un travail au service d'une coconstruction progressive renforçant la cohésion de l'IPA.

Nous resterons vigilants sur la suite donnée à notre démarche, et nous ferons le point de la situation au mois d'octobre prochain.

Dans le souci de maintenir et soutenir l'exigence de la psychanalyse, bien cordialement.

Dominique Suchet

Hélène d'Avout

Clarisse Baruch

Arlette Lecoq

Présidente de l'APF

Présidente de la SPRF

Présidente de la SPP

Présidente de la SBP

ET:

Pour l'APF : Patrick Merot Vice-président, Miguel de Azambuja Vice-président, Jean-Michel Levy Secrétaire général, François Hartmann Secrétaire scientifique, Chantal Duchêne Gonzalès trésorière. Les anciens Présidents : Jacques André (2015-2017), Claude Barazer (2019 -2021), André Beetschen (2005-2007), Leopoldo Bleger (2017 -2019), Dominique Clerc (2001 -2003), Laurence Kahn (2009 -2011), Patrick Merot (2012 - 2015), Évelyne Sechaud (1998 -2000), Felipe Votadoro (2009 - 2012).

Pour la SPRF : Anna Dal Mas Vice-présidente, Zoé Andreyev Secrétaire générale, Catherine Lacheny Secrétaire scientifique, Dr Jean Philippe Guéguen Secrétaire scientifique, Dr Elisabeth

Abdoucheli Dejours Trésorière. Les anciens Présidents : Dr Jean Claude Stoloff (2005-2007), Dr Patrick Miller (2007-2011) et -2019-2021), Dr Daniel Zaoui (2011-2015).

Pour la SPP : le Conseil d'administration

Pour la SBP : Diana Messina Présidente de la Commission d'Enseignement, Marc Hebbrecht Secrétaire Scientifique, Diana Messina Pezzuti, Présidente de la Commission d'Enseignement, Liliane Dirkx, Claire de Vriendt-Goldmann. Les anciens présidents : Marie-france Dispaux (1996-1998, 2006-2008, 2014-2016), Christine Franck (2016-2020), Serge Frisch (2008-2012), Jacqueline Godfrind (1982-1986, 2002-2004), Nicole Minazio (1998-2000, 2004-2006), Rudi Vermote (2012-2014), Françoise Labbé ex Présidente de la Commission d'Enseignement.